

Ajoutons cependant que le diplôme de Directeur local, quoique très convenable en soi, n'est pas essentiel, tandis que le diplôme d'agrégation est indispensable pour la validité.

PRINCIPAUX OFFICES DES DIRECTEURS LOCAUX

1. **Agrégation.** — C'est au Directeur local d'admettre les fidèles dans l'Apostolat de la Prière, en les *inscrivant* lui-même dans un registre d'agrégation — ou en les y faisant inscrire, soit par un Zélateur, soit par une Zélatrice, désignés à cet effet — et en leur remettant ou en leur faisant remettre un *Billet d'admission*. Le Directeur doit veiller à la conservation du registre où sont inscrits les noms des Associés, mais il n'est pas nécessaire de transmettre ces noms au centre général ni au centre diocésain. (Rescrit du 2 juin 1880. — Statuts, art. 9.)

Il peut aussi, à son gré, contresigner les Billets d'admission.

Le pouvoir d'agrégation qu'ont les Directeurs locaux s'étend non seulement aux personnes de leur centre d'agrégation, mais aussi à tous les étrangers, prêtres, religieux ou laïques.

2. **Réunion.** — C'est au Directeur de présider la réunion mensuelle des Associés. Cette réunion doit se tenir dans une église ou une chapelle, si le Directeur veut jouir des privilèges dont nous parlerons plus bas. (Rescrit du 24 août 1884.)

3. **Zélateurs.** — Il désigne les Zélateurs et les Zélatrices et signe le diplôme en vertu duquel ces Zélateurs et ces Zélatrices — après six mois environ d'exercice — sont confirmés dans leur charge.

4. **Réunion des Zélateurs.** — Chaque mois (1), ou du moins à des époques déterminées, le Directeur doit réunir les Zélateurs et les Zélatrices, afin qu'ils soient plus efficacement excités à procurer " toujours de plus en plus la gloire

(1) C'est ordinairement le quatrième dimanche ou dans la quatrième semaine de chaque mois que se fait cette réunion, au cours de laquelle les Zélateurs et les Zélatrices reçoivent les Billets-images, qu'ils doivent distribuer aux associés de leurs cercles pour le mois suivant. Voir le Manuel des Zélateurs et des Zélatrices.